TUTORIEL VOD ZÉRODECONDUITE

Version du 07/03/2024

Sommaire

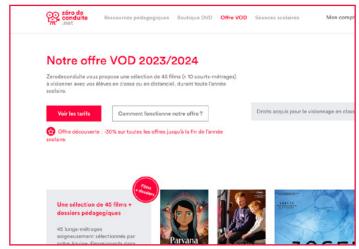
Abonnement à l'offre	p. 2
Première connection (rôle administrateur de l'abonnement*)	p. 3
Première connection (rôle utilisateur)	p. 4
Valider les accès de mes collègues (rôle administrateur de l'abonnement)	p. 5
Débloquer les films (rôle administrateur de l'abonnement)	p. 6
Lecture des vidéos (rôle utilisateur)	p. 7
Problème : lecture des vidéos impossible	p. 8
Partager un film avec les élèves	p. 9
Accès aux films via le GAR	p. 10
Nous signaler un problème	n 11

^{*} L'administrateur de l'abonnement est l'enseignant qui gère l'abonnement sur la plateforme www. zerodeconduite.net : il doit valider les accès de ses collègues et débloquer les films.

Abonnement de votre établissement à notre offre VOD

Pour commander un abonnement VOD à l'offre Zérodeconduite, vous avez deux possibilités :

- 1/ Utiliser le formulaire en ligne sur www.zerodeconduite.net (traitement sous 24 h) :
- a/ Cliquer sur Offre VOD puis Voir les tarifs [1]
- b/ Cliquer sur l'offre de votre choix (5, 10, 20 ou 45 films) [2] puis remplir le formulaire





[1]

[2]

2/ Nous envoyer votre bon de commande par mail à l'adresse boutique@zerodeconduite.net (traitement sous 3 jours)

Merci de nous joindre votre bon de commande interne et de désigner l'adresse email de l'administrateur/trice de l'abonnement, enseignant qui aura pour charge de valider les accès de ses collègues et de débloquer les films.

NB : l'administrateur·trice de l'abonnement doit ou devra être inscrit·e sur le site www. zerodeconduite.net pour gérer l'abonnement : https://www.zerodeconduite.net/user/register/enseignant

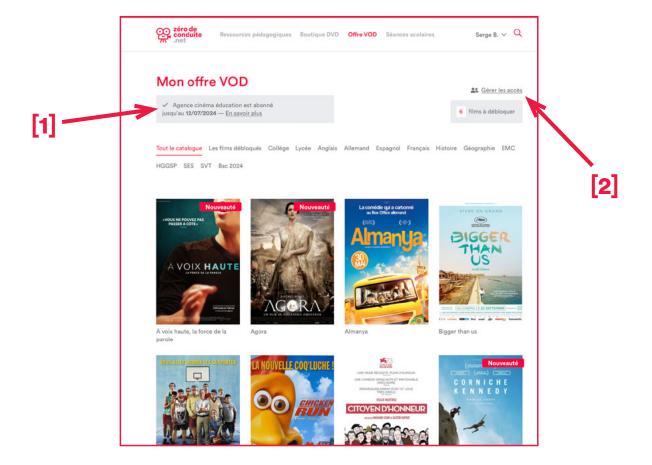
Première connection (rôle administrateur de l'abonnement)

Vous avez été désigné·e administrateur·trice de l'abonnement?

Connectez-vous et allez sur la page « Offre VOD ». Elle vous indique la durée de l'abonnement [1] et le nombre de films compris dans votre abonnement [2].

En tant qu'administrateur·trice de l'abonnement vous avez pour tâches de :

- valider les accès de vos collègues (> voir p. 5)
- débloquer les films (> voir p. 6)

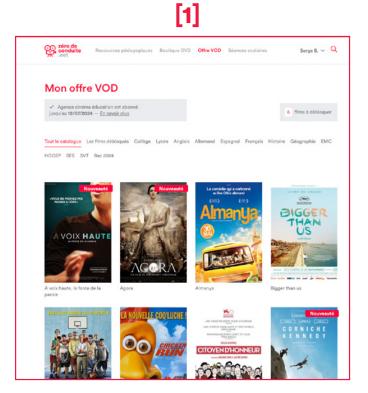


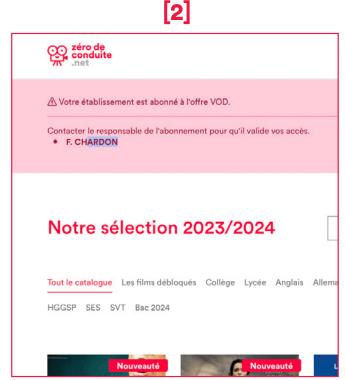
Première connection (rôle utilisateur)

Si l'administrateur-trice du compte a validé vos accès, vous pouvez d'ores et déjà voir les films débloqués et les visionner sur la page « Offre VOD » (voir « Lecture des vidéos ») [1].

Si l'administrateur-trice n'a pas validé vos accès, il faut lui demander de le faire.

Un message vous indique [2]: « Contactez l'administrateur de l'abonnement pour qu'il valide vos accès. » et vous donne son nom.





Si ce message n'apparaît pas c'est que :

- votre établissement n'est pas considéré comme abonné par nos services : soit parce que nous n'avons pas reçu la demande d'abonnement, soit parce que l'abonnement n'a pas encore été réglé (les accès sont ouverts après paiement).
- vous n'êtes pas affilié·e au bon établissement (vous pouvez vérifier à quel établissement vous êtes affilié.e dans la rubrique « Mes infos personnelles »

RAPPEL

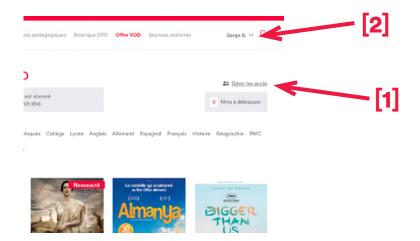
Pour avoir accès à l'offre il faut :

a/ que vous soyez au préalable inscrit.e sur Zerodeconduite (pour s'inscrire c'est par ici : https://www.zerodeconduite.net/user/register/enseignant)

b/ que votre établissement ait validé et réglé son abonnement.

Valider les accès de mes collègues (rôle administrateur de l'abonnement)

Pour **valider les accès de vos collègues**, il vous suffit de cliquer sur « Gérer les accès » à partir de la page Offre VOD [1] ou sur « Mes abonnements VOD » à partir du menu utilisateur (en haut à droite) [2].

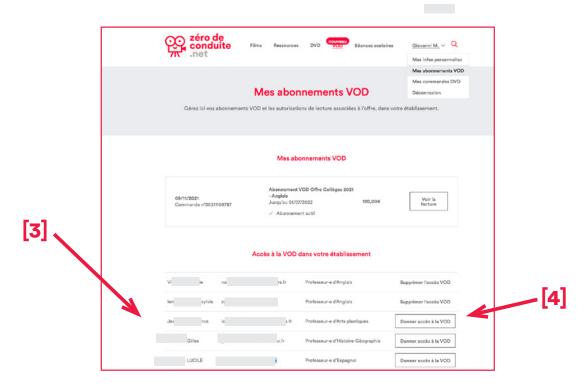


Une fois sur la page « Mes abonnements VOD » Vous trouverez dans le bloc « Accès à la VOD dans votre établissement » la liste de vos collègues affiliés à l'établissement [3]. Pour leur ouvrir l'accès à l'offre, cliquez simplement sur « Donner accès à la VOD » [4]. À tout moment vous pouvez également leur retirer l'accès en cliquant sur « Supprimer l'accès VOD ».

Certains collègues ne s'affichent pas sur la page?

Vérifiez auprès d'eux : a/ qu'ils sont bien inscrits sur le site Zerodeconduite.

b/ qu'ils sont bien affiliés à votre établissement (attention le système ne reconnait pas les cités scolaires : par exemple dans le cas où le lycée a contracté l'abonnement, les enseignants doivent être affiliés au lycée pour en bénéficier)



Débloquer des films (rôle administrateur)

Votre établissement a contracté un abonnement à 5, 10, 20 ou 45 films.

En tant qu'administrateur/trice de l'abonnement, c'est à vous et seulement à vous qu'il revient de débloquer les films via votre compte (les autres enseignants doivent s'adresser à vous).

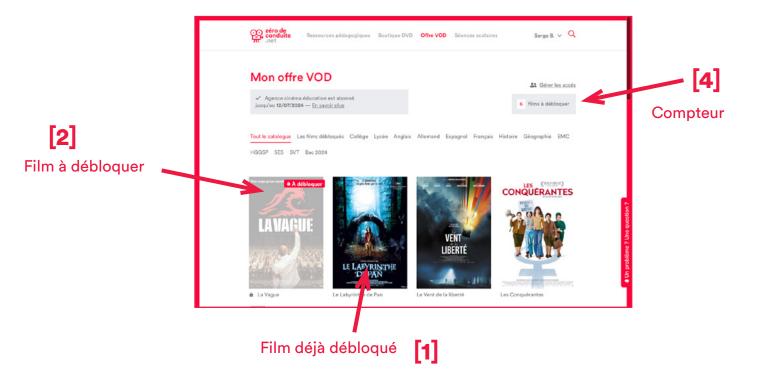
Les films débloqués [1] et à débloquer [2] sont indiqués de manière lisible.

Pour débloquer un film il suffit de cliquer dessus et de confirmer [3]. Une fois débloqué, un film est disponible pour l'ensemble des enseignants de l'établissement (dont vous avez validé l'accès à l'abonnement).

Cette procédure peut avoir lieu à tout moment durant l'abonnement : vous pouvez par exemple débloquer 3 films tout de suite, puis 2 plus tard, et ainsi de suite.

Le compteur en haut à droite [4] vous indique le nombre de films qu'il reste à débloquer dans votre établissement. Si le nombre est épuisé, vous pouvez contracter un nouvel abonnement.

À noter qu'à l'ouverture de votre compte 16 courts-métrages sont déjà débloqués : ils sont offerts pour chaque abonnement contracté!



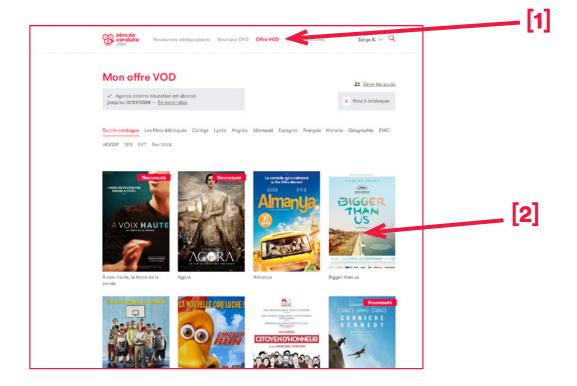


3 Confirmation déblocage film

Lecture des vidéos

Pour accéder aux vidéos, il vous suffit de vous connecter et de cliquer sur l'onglet « Offre VOD » [1] dans le menu du haut de la page. En descendant vous verrez la liste des films, et parmi ceux-ci ceux qui ont été débloqués dans le cadre de votre abonnement.

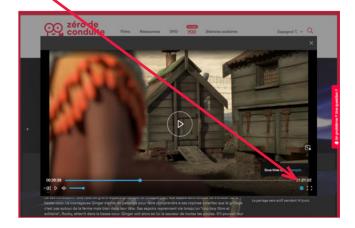
Pour visionner un film, il vous suffit de cliquer sur son affiche. [2]



La page du film s'ouvre. Il vous suffit de cliquer sur l'icône de lecture [3] pour lancer la vidéo.



Le choix des sous-titres se fait en cliquant sur la petite molette en bas à droite du lecteur [4].



Problème fréquent : lecture des vidéos impossible

Pour empêcher le piratage de leurs contenus, les distributeurs et producteurs de film nous obligent à mettre en place des DRM (Digital Rights Management).

Ce sont ces DRM qui peuvent empêcher le visionnage des vidéos : le lecteur est grisé et vous avez un message d'erreur de type :

- DRM_NO KEY
- ERROR 403
- TOKEN ALREADY CONSUMED
- DRM_FAILED_LICENSE_REQUEST

Ce problème peut avoir deux causes :

Votre navigateur (Chrome, Edge, Firefox, Safari...) est trop ancien et ne supporte pas les DRM (qui sont adaptés aux dernières versions des navigateurs).

Le pare-feu de votre établissement bloque par défaut l'accès à notre serveur.



SOLUTION:

Essayer via un autre navigateur ou mettre votre navigateur à jour.



Demander à votre responsable informatique d'autoriser la connection à notre serveur :

d1rrsmqulmqif3.cloudfront.net

IMPORTANT: Avant le premier visionnage en classe, nous vous conseillons de faire un test dans les mêmes conditions (même réseau internet, même ordinateur, même navigateur), afin d'éviter toute mauvaise surprise!

Partage d'une vidéo avec les élèves

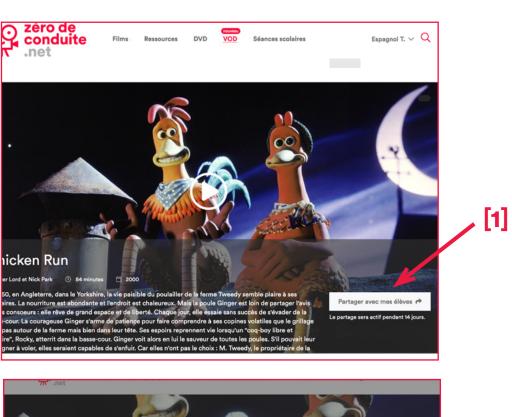
Vous pouvez à tout moment créer un lien de partage avec vos élèves pour qu'ils visionnnent un film en distanciel.

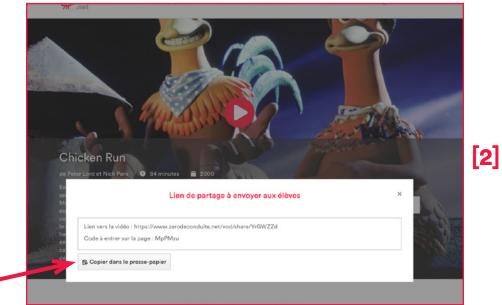
Il suffit pour cela de cliquer, une fois **sur une page de film** sur le bouton « Partager avec mes élèves » [1] : une fenêtre s'ouvre [2], qui vous donne une adresse URL et un mot de passe. Copiez-collez ces informations et transmettez-les à vos élèves.

Vous pouvez éditer plusieurs liens pour le même film, le nombre de liens est illimité. Nous vous conseillons de tester le lien et le mot de passe (sur un autre navigateur, il ne faut pas que vous soyez connecté·e au site) avant de le diffuser aux élèves.

NB : À la demande des utilisateurs nous avons simplifié la procédure et étendu la durée de validité du lien : celui-ci est désormais valable immédiatement et pour 17 jours consécutifs.

Pour les établissements raccrochés au GAR, les vidéos peuvent également être disponibles désormais via l'ENT ou le Médiacentre (voir page suivante).





9

[3]

Accès aux vidéos via le GAR

La plateforme Zérodeconduite est désormais reliée au GAR (Gestionnaire d'Accès aux Ressources Numériques).

Si votre établissement est relié au GAR, vous pouvez demander à ce que les films soient disponibles dans votre ENT ou Médiacentre.

Pour cela, il suffit de nous envoyer un mail à l'adresse contact@zerodeconduite.net en précisant : le nom et l'UAI de votre établissement scolaire, le mail de la personne qui gère l'accès aux ressources dans l'établissement.

NB : À noter que les dosssiers pédagogiques ne sont pas disponibles dans l'ENT.

Pour les établissements qui ne sont pas reliés au GAR : nous sommes actuellement en discussion pour être reliés à d'autres ENT.



Nous signaler un problème - Nous contacter

Pour nous signaler un problème ou un bug, le mieux est de passer par l'outil dédié (bouton « Vous rencontrez un problème ? » en bas à droite de l'écran [1]). Il a l'intérêt d'enregistrer automatiquement

N'oubliez pas votre adresse si vous voulez que l'on vous réponde!

Vous pouvez également nous contacter par mail aux adresses suivantes : info@zerodeconduite.net

